

Compte rendu de la réunion  
du conseil d'école n°1

**Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 19 octobre 2017 à 18h00 à l'école de Gervans,**

**Membres présents :**

- *Les enseignantes :*
  - *Mme THEVENOT, Mme MANCEAU, Mme DOREL pour l'école de Serves*
  - *Mme ALLEON, Mme FIGUET, Mme BOURRET, Mme BOISSY, pour l'école d'Erôme*
  - *Mme LONGA-BREYSSE, Mme TALLARON pour l'école de Gervans*
- *Mme JULLIEN (adjointe), Mme MAILLOT (adjointe), M. GENIN (mairie d'Erôme), Mme LAMOTTE (adjointe)*
- *Mme BADIER, Mme GLEISSE, Mme JULLIEN PALETIER, Mme STIQUEL, M PERDRIX, Mme SOMMEILLIER, Mme LE BOZEC, Mme ROCHAS, Mme WENS, Mme MANDON, Mme LEVACHER : représentants des parents d'élèves*
- *Mme MALSERT-SYLVESTRE (DDEN)*

**Membres excusés :**

*M. LAFUMA (mairie de Serves), M. CLAUDEL (mairie de Gervans), M. TASSEL, Mme BREDEL (enseignante)*

**Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :**

**1) Présentation des personnes nouvellement présentes dans le conseil et les écoles.**

Mme BREDEL Floriane complète Mme Figuet sur sa décharge de direction les jeudis.

Neuf nouveaux parents délégués et trois parents délégués suppléants ont été élus lors des élections du vendredi 13 octobre 2017.

Plusieurs AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) nommées dans le RPI aident à la scolarisation de plusieurs enfants : Mme PENIN A.Sophie, Mme REGAL Marie-Pierre, Mme DURON Esther, Mme DESHUESSES Tiffany, Mme PABION Célie. Les enseignantes d'Erôme attendent la nomination d'une autre AVS.

A Serves et Gervans, Mme JAY Evelyne apporte une aide administrative aux directrices pour leur direction. Elle intervient le lundi à Gervans et le mardi à Serves. Son contrat finit fin octobre, et ne sera pas renouvelé.

Les mairies ont mis à disposition un employé communal pour aider la classe des GS/CP d'Erôme quatre heures ou quatre heures trente par jour. Mme Bourret les en remercie chaudement et apprécie ce supplément d'heures qui lui permet de travailler dans de meilleures conditions.

Mme Martine MALSERT-SYLVESTRE est notre nouveau DDEN.

## 2) Règlement intérieur

Mme Longa-Breyse résume les points essentiels du règlement intérieur. Les modifications sont les suivantes :

- Changement des horaires
- Apport de règles spécifiques aux écoles de Serves et d'Erôme concernant les bijoux et les objets apportés à l'école par les élèves (ajout effectué suite à la demande des maîtresses).

Le conseil en présence valide ce règlement intérieur.

## 3) Effectifs à la rentrée 2017/2018

| Répartition  | Serves |              |               | Erôme |               |     |     | Gervans        |                | Total                                  |
|--------------|--------|--------------|---------------|-------|---------------|-----|-----|----------------|----------------|--|
| Par niveau   | PS     | MS           | GS            | GS    | CP            | CE1 | CE2 | CM1            | CM2            | 193                                    |
|              | 27     | 27           | 10            | 8     | 25            | 25  | 24  | 29             | 18             |  |
| Par classe   | PS     | PS/MS        | MS/GS         | CP    | GS/CP         | CE1 | CE2 | CM1/CM2        | CM1/CM2        | 193                                    |
|              | 21     | 6+16<br>= 22 | 11+10<br>= 21 | 19    | 8 + 6<br>= 14 | 25  | 24  | 15 + 9<br>= 24 | 14 + 9<br>= 23 |  |
| <b>Total</b> | 64     |              |               | 82    |               |     |     | 47             |                | 193/9 =<br>21,4<br>enfants /<br>classe |

A noter, une légère augmentation des effectifs : l'année précédente, il y avait 188 élèves.

## 4) P.P.M.S. : Plan Particulier de Mise en Sûreté

Les PPMS ont été actualisés. Deux documents sont à différencier : le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion (instructions du 12/04/2017).

Pour l'école de Gervans, l'exercice attentat-intrusion s'est déroulé le 19 octobre. Les enseignantes ont expliqué l'exercice aux enfants : au signal sonore, les élèves devaient se cacher sous les bureaux et ne pas

faire de bruit. Cet exercice s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

Pour l'école de Serves, l'exercice attentat-intrusion s'est déroulé le jeudi 12 octobre. Nous avons présenté l'exercice aux enfants comme un jeu de cache-cache avec Thierry, l'agent communal. Nous nous sommes confinés en salle de cantine dans le noir. Les enfants sont restés cachés et silencieux pendant quelques minutes. Ils ont adoré ce « jeu ».

Pour l'école d'Erôme, l'exercice attentat-intrusion a eu lieu le mardi 17 octobre. Les enfants ont été prévenus qu'au signal sonore, nous allons nous entraîner à nous cacher et à ne pas faire de bruit. Une classe n'a pas entendu le signal. L'exercice sera donc refait ce vendredi.

### **5) Projets des classes pour l'année scolaire**

Les élèves de l'école de Serves/Rhône bénéficieront d'un intervenant musique (chants et jeux rythmiques) pour 12 séances de 30 min. L'intervenant est affilié à la Fédération Nationale des CMR (Centres de Musique Ruraux).

L'école maternelle est inscrite aux Incorruptibles pour cette année : les enfants devront lire cinq albums jeunesse d'une sélection nationale, se forger une opinion personnelle sur ces livres, et voter pour leur livre préféré.

A l'école d'Erôme, les sorties scolaires viennent d'être réservées. Les GS-CP et les CP iront à St Péray au mois de juin pour voir les spectacles de la compagnie Zinzoline et participer à un atelier. Les CE1-CE2 et les CE2 iront à St Etienne pour visiter le musée des beaux-arts ainsi que le musée de la mine.

Les séances de natation reprendront, si nous avons assez de parents, au troisième trimestre. Les intervenants en sport ont été réservés. Ils devraient intervenir sur la deuxième partie de l'année : de janvier à mars → initiation au tir à l'arc et pétéca (10 séances).

Les CE2 prépareront leur permis piéton en partenariat avec la gendarmerie comme chaque année.

A l'école de Gervans, une sortie au château-musée de Tournon est prévue pour visiter une exposition sur le thème du papier le 12 décembre. Les élèves participeront également à un atelier.

Une sortie raquettes sera également proposée aux élèves courant mars.

De plus, les élèves de CM ont déjà commencé leur cycle natation depuis début septembre. Ils finiront leurs 10 séances le 4 décembre.

Les 3 écoles se sont inscrites au projet sur l'eau en partenariat avec l'Arche Agglo. Les enfants bénéficieront de 3 interventions dont 1 sur le terrain. Tout est pris en charge par la communauté de communes.

### **6) Premier bilan du nouveau prestataire cantine « Plein Sud »**

Les repas sont variés. A noter qu'il y a régulièrement des produits bio et que l'approvisionnement est local.

### **7) Accueil des enfants en garderie avant/après APC**

Les enseignantes tiennent à s'assurer des engagements pris par les mairies les années précédentes. En effet, les mairies s'étaient engagées à accueillir en garderie des enfants après le temps d'APC (à partir du moment où l'enfant est inscrit régulièrement en garderie) quel que soit le lieu d'habitation de l'enfant.

Cet engagement tient toujours. Il est également valable le matin avant l'APC.

## **8) Remerciements et demandes aux mairies**

### **Demandes à la mairie de SERVES/RHONE :**

#### **Demande de climatisation**

En juin, la directrice de l'école de Serves/Rhône a fait parvenir à la mairie un courrier relatif aux fortes chaleurs dans l'école maternelle. Le 22 juin dernier, les températures ont atteint les 31.5 degrés dans les classes.

Malgré les précautions prises par les enseignantes (courants d'air, boissons régulières, brumisation des enfants), certains enfants ont été pris de vomissements, maux de tête, diarrhées... Certains parents ont même indiqué qu'ils ne mettaient plus leur enfant à l'école l'après-midi car il faisait trop chaud dans les classes. Des adultes ont été pris de maux de tête et de nausées à cause de la chaleur. Une ATSEM a aussi ressenti des étourdissements.

Il est très difficile de travailler dans ces conditions, pour les enfants et pour le personnel.

Ces situations de chaleur sont de plus en plus régulières ces dernières années : les mois de juin, juillet et de septembre (mois d'école) sont régulièrement chauds et le seront de plus en plus à l'avenir.

Ainsi, la directrice a sollicité le Maire pour faire installer un système de climatisation dans les salles de classe et la salle de motricité (les ventilateurs, brassant de l'air chaud, ne résoudre pas le problème). Début septembre, Monsieur le Maire lui avait dit qu'il allait faire budgéter ce projet : où en est ce projet ? La mairie tient l'école au courant rapidement.

Les parents d'élèves proposent d'adresser un courrier à la mairie pour appuyer cette demande.

#### **Appel à projet numérique 2018**

Un appel à projet va être lancé en 2018 afin d'obtenir une subvention sur un achat de tablettes numériques. Si notre candidature est retenue, la subvention obtenue couvrirait 50 % du budget total.

L'inspection nous a fait parvenir un devis approximatif : pour 7 IPAD + housses + écouteurs, le budget serait d'environ 3590 euros, soit après déduction de la subvention : 1795 euros.

Est-ce que ce budget pourrait être considéré dans le budget 2018 de la mairie de Serves ? Ce sera abordé en conseil municipal.

#### **Remerciements aux mairies**

Les enseignantes tenaient à remercier les mairies pour le rendez-vous qui a été pris avec la direction de la piscine Linaë. En effet, les relations enseignantes-piscine s'étaient dégradées et l'intervention des mairies a permis de repartir sur de bonnes bases pour cette année scolaire.

#### **Remerciements à la mairie de Gervans**

Les enseignantes ont remis à plus tard leur projet d'achats de manuels. De ce fait, la mairie de Gervans a autorisé l'achat d'un nouveau tableau blanc pour la classe de Mme LONGA-BREYSSE. Les enseignantes en sont ravies.

#### **Remerciements au Sou des écoles**

L'école de Serves Sur Rhône remercie le Sou des écoles pour le matériel type Montessori livré en ce début d'année.

### **9) Interventions des délégués de parents d'élèves**

Cantine de Gervans : un prélèvement est-il possible à Gervans pour les paiements ? La question sera posée à la mairie.

Garderie de Serves : besoin des coordonnées de Lauren pour prévenir de changements ou de problèmes de dernière minute

Car : Y a-t-il une liste pour savoir où descend chaque enfant et qui le récupère ?

La question du brossage de dents à la cantine est soulevée pour les maternelles : Mme Thevenot propose de le faire sur le temps de classe pour ses élèves, si ce n'est pas gérable par le personnel de cantine mais uniquement si l'enfant est autonome. L'idée est intéressante car il s'agit d'éducation à l'hygiène.

Demande d'aide aux devoirs sur Erôme : l'aide n'est pas organisée, cela a un coût, mais l'enfant peut les faire en garderie de manière autonome. Un bénévole serait le bienvenu. On peut ouvrir le débat.

Cantine de Gervans : refus d'une élève car elle ne figurait pas sur la liste de la cantinière. L'inscription tardive n'avait pas été transmise. Elle est donc rentrée chez elle.

### **Rappel des dates des prochains conseils d'école**

6 février 2018, à 18h à SERVES

26 juin 2018, à 18h à EROME

Le Conseil est clôturé à 19h30.

**La secrétaire de séance,**  
*Mme TALLARON Carole*

**La directrice, présidente du Conseil d'école n°1,**  
*Mme LONGA-BREYSSE Céline*